

Conditions générales de vente pour les voyages de délégations et les camps d'entraînement Age Group

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (ci-après "CGV") s'appliquent aux prestations de services basées sur des réservations individuelles de voyages de délégations et de camps d'entraînement que Swiss Triathlon fournit à des tiers. Elles servent à présenter de manière claire et compréhensible les différents éléments du contrat.

Dans les présentes CGU, les termes suivants sont définis comme suit :

"**Nous**", "**notre**" ou "**nos**" désigne Swiss Triathlon, une association enregistrée à Ittigen, dont le siège se trouve à la Maison du Sport, Talgut-Zentrum 27, 3063 Ittigen, Suisse.

"**Tu**" te désigne toi, l'athlète, qui effectue une réservation par notre intermédiaire dans le cadre d'un voyage de délégation ou d'un camp d'entraînement.

2. Contrat

2.1. Conclusion du contrat

Le contrat entre toi et nous est conclu par l'acceptation sans réserve de ton inscription écrite par e-mail ou via le formulaire d'inscription en ligne. Ton inscription (réservation) est ferme et définitive. Les CGV font partie intégrante de tout contrat conclu entre toi et Swiss Triathlon.

2.2. Données nominatives

Lors de la réservation, le nom, le prénom et la date de naissance doivent être indiqués conformément aux documents de voyage officiels. Nous attirons ton attention sur le fait que les compagnies aériennes et autres prestataires de services peuvent t'exclure des prestations ou te refuser l'entrée dans un pays si les noms figurant sur les documents de voyage ne correspondent pas à ceux figurant sur le passeport.

2.3. Nos appels d'offres et nos prestations

Nos prestations résultent de la description du voyage et des prestations sur notre site Internet, www.swisstriathlon.ch. Les souhaits particuliers de ta part ne font partie du contrat que si nous les avons confirmés par écrit et sans réserve. En règle générale, nos prestations commencent à l'aéroport de départ. Il est de ta responsabilité d'arriver à l'heure au lieu de départ ou de rendez-vous.

2.4. Exactitude

Bien que nous ayons fait tous les efforts raisonnables pour garantir l'exactitude des informations (y compris les prix) contenues dans nos bulletins d'information par e-mail, sur les plates-formes en ligne et sur notre site web (www.swisstriathlon.ch), des modifications, mises à jour ou erreurs peuvent malheureusement survenir

occasionnellement. Par conséquent, toutes les données et informations relatives au séjour que tu as choisi ne seront considérées comme confirmées que lorsque tu auras reçu une confirmation écrite de notre part sous la forme d'une confirmation de réservation par e-mail.

3. Prix et conditions de paiement

3.1. Prix

Le prix du voyage que tu dois payer résulte des prix que nous publions sur Internet (<http://www.swisstriathlon.ch/>), à moins qu'il ne s'agisse d'une erreur manifeste. Nous nous réservons le droit de modifier le prix indiqué pour une prestation en cas d'erreur de prix et nous t'informerons avant chaque réservation du prix actuel de la prestation.

3.2. Frais supplémentaires

Swiss Triathlon peut facturer des frais supplémentaires pour le conseil, la réservation, le traitement, le changement de réservation, etc.

3.3. Paiement

Lors de l'acceptation de ta réservation, tu dois en même temps effectuer le paiement de 100 % du coût total du voyage.

3.4. Paiement tardif

En cas de non-paiement dans les délais, Swiss Triathlon est en droit, après avoir fixé sans succès un délai supplémentaire, de résilier le contrat sans dédommagement et de faire valoir les frais d'annulation conformément aux points 4 et suivants. Les paiements non effectués dans les délais nous autorisent à refuser les prestations de voyage.

4. Modifications ou annulations

4.1. Généralités

Si tu souhaites annuler (annuler) ou modifier (changer) un voyage réservé, tu dois nous en informer par écrit et par e-mail. Le moment où ta déclaration nous parvient pendant les heures de bureau normales est déterminant pour le calcul de la date d'annulation/modification ; pour les samedis, dimanches et jours fériés, c'est le jour ouvrable suivant qui est déterminant.

4.2. Vols

Les conditions d'annulation et de modification des réservations de la compagnie aérienne s'appliquent. Les vols sont soumis à des conditions d'annulation et de modification de réservation parfois très strictes. Selon la compagnie aérienne et le type de tarif, elles peuvent aller jusqu'à 100 % à partir du moment de la réservation. Les taxes et les suppléments ne sont pas remboursables pour certaines compagnies aériennes et certains tarifs.

4.3. No Show

En cas de non-présentation ou de présentation tardive au départ ou sur place, 100 % du prix de l'arrangement te seront facturés. Si tu manques ton vol, Swiss Triathlon n'est pas

tenu de te transporter. Cela vaut en particulier pour les cas de reports d'horaires de vol.

5. Annulation par Swiss Triathlon

5.1. Nombre minimum de participants

Pour certains voyages de délégations proposés par Swiss Triathlon, un nombre minimum de participants est requis. Ce nombre est indiqué dans l'annonce de chaque voyage. Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, Swiss Triathlon peut annuler le voyage au plus tard 5 semaines avant le début du voyage. Dans ce cas, aucun programme de remplacement ne sera proposé et les paiements déjà effectués seront remboursés.

5.2. Événements imprévus, force majeure, grèves

En cas de force majeure (par ex. catastrophes naturelles, épidémies, pandémies, troubles), de mesures administratives ou de grèves, l'étendue des prestations est limitée et la description des prestations dans l'annonce n'est pas contraignante. Swiss Triathlon peut être contraint d'annuler un voyage de délégation. Dans un tel cas, nous t'informons le plus rapidement possible. Swiss Triathlon s'en tient aux conseils aux voyageurs du DFAE (Département fédéral des affaires étrangères) et/ou de l'OFSP (Office fédéral de la santé publique) ainsi qu'aux recommandations des autorités locales. Tu n'as pas droit au remboursement du prix du voyage en cas d'annulation pour les raisons susmentionnées. Toute autre demande de dommages et intérêts est exclue. Pour les vols, les conditions respectives des compagnies aériennes s'appliquent aux annulations/modifications de réservation/changements d'horaires.

5.3. Conditions de frais d'annulation

jusqu'à 90 jours avant le début du voyage 10 % du prix total

89 - 31 jours avant le début du voyage 50 % du prix total

30 - 0 jours avant le début du voyage, No Show 100 % du prix total

Pour les vols, les conditions d'annulation/de modification de réservation/de changement d'horaire sont celles des compagnies aériennes.

6. Interruption du voyage par le/la voyageur(se)

Si tu interromps un voyage de ta propre initiative, le prix du voyage ne peut pas t'être remboursé ; les éventuels frais supplémentaires (par ex. transport de retour) sont à ta charge.

7. Responsabilité de Swiss Triathlon

7.1. Généralités

Swiss Triathlon te rembourse la valeur des prestations convenues, mais non fournies ou mal fournies, ou tes dépenses supplémentaires, dans la mesure où il ne nous a pas été

Member



Sponsor



possible de fournir sur place une prestation de remplacement équivalente.

7.2. Exclusions de responsabilité

Swiss Triathlon n'est pas responsable si l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est due aux causes de voyage suivantes :

- a) à des manquements de ta part avant ou pendant le voyage
- b) à des manquements imprévisibles ou inévitables d'un tiers qui ne participe pas à la fourniture de la prestation convenue dans le contrat
- c) à un cas de force majeure ou à un événement que Swiss Triathlon, l'intermédiaire ou le prestataire de services ne pouvait pas prévoir ou éviter malgré toute la diligence requise.

Dans ces cas, toute obligation de dédommagement de la part de Swiss Triathlon est exclue.

7.3. Responsabilité pendant le voyage

Le coût du voyage de la délégation n'inclut pas de prestations supplémentaires en matière d'hébergement ou d'excursions et de visites, sauf si celles-ci ont été expressément confirmées par écrit comme étant incluses dans le prix de ton séjour. Il est de ta seule responsabilité de payer de tels services supplémentaires directement à l'hôtel. En outre, les excursions ou autres tours que tu réserves pendant ton séjour ne font pas partie de tes accords contractuels avec nous. Pour chaque excursion ou autre tour que tu réserves, ton contrat est conclu avec l'organisateur de l'excursion ou du tour et non avec nous. Swiss Triathlon n'assume aucune responsabilité à cet égard.

7.4. Objets de valeur

Nous attirons expressément ton attention sur le fait que tu es toi-même responsable de la conservation et du transport en toute sécurité d'objets de valeur, d'argent liquide, de bijoux, de cartes de crédit, d'équipements photo et vidéo, de téléphones portables, etc.

7.5. Bagages aériens

Les dommages causés aux bagages aériens ou leur livraison retardée doivent être immédiatement signalés sur place à la compagnie aérienne compétente au moyen d'une déclaration de sinistre (P.I.R.). En règle générale, les compagnies aériennes refusent les demandes d'indemnisation si la déclaration de sinistre n'est pas effectuée ou si elle est effectuée tardivement. Si les dommages causés aux bagages ne sont pas signalés dans les 7 jours suivant leur réception, et les dommages résultant d'une remise tardive dans les 21 jours suivant la mise à disposition des bagages, tous les droits sont perdus.

8. Assurance annulation et rapatriement

L'assurance est l'affaire des participants. Swiss Triathlon décline toute responsabilité en cas d'accident, de maladie, d'interruption de voyage ou d'autres sinistres. La conclusion d'une assurance annulation et rapatriement est vivement recommandée. Nous te

Member

Sponsor



recommandons de vérifier que toute assurance que tu as souscrite couvre au moins les frais d'annulation de ta part ou l'intégralité des frais en cas d'accident ou de maladie, y compris le rapatriement.

9. Lieu de juridiction

Dans les relations entre toi et Swiss Triathlon, seul le droit suisse est applicable. Le tribunal compétent est Berne.

Version: mars 2024